



Consulat général de France à Moscou

Visa de court séjour Conjoint de ressortissant français

Informations préalables

- Pensez à prendre rendez-vous, uniquement par téléphone, au +7 495 504 37 05 (géré par VFS)
- Les dossiers doivent être déposés, en présence du demandeur, au Consulat de France
- Si vous voyagez avec vos enfants issus d'une précédente union, une demande de [visa « familial »](#) pourra être déposée simultanément, également sur rendez-vous au consulat

Pièces à fournir

Liste non-exhaustive : d'autres documents peuvent être demandés

*Tous les documents doivent être présentés en 2 jeux séparés :
originaux de tous les documents d'un côté, photocopies de l'autre.*

1	1 formulaire « court séjour »
2	2 photographies d'identité, aux normes
3	Passeport international (copie de toutes les pages avec tampons) + passeport intérieur
4	Copie intégrale récente (moins de 2 mois) de l'acte de mariage <i>ou livret de famille</i>
5	Document <u>en cours de validité</u> justifiant de la nationalité française du conjoint (CNI, passeport biométrique, etc.)
6	Frais de dossier : gratuit